DLP 14-6-61 087706

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

N° 9 Supplément n° 1
Ensemble de la Circonscription

INFORMATIONS

CARPOCAPSE

L'évolution de l'insecte a été contrariée par des conditions atmosphériques qui lui ont été défavorables : basses températures et pluies.

Les arboriculteurs doivent pourtant continuer d'assurer une protection permanente des fruits en respectant strictement la règlementation concernant l'emploi des insecticides.

TORDEUSE ORIENTALE

Commencer la série des traitements (trois) nécessaires à la protection des abricots et des pêches devant être récoltés début juillet.

TAVELURE

On constate de nombreux foyers de virulence de la maladie, en particulier dans les régions montagneuses (Conflent, Montagne Noire, Cévennes) ainsi que dans la basse vallée du Rhône.

Certains arboriculteurs observent des contaminations en dépit des traitements. Il s'agit toujours de traitements au soufre pour lesquels les doses hecto de produit ont été trop faibles.

Nous insistons sur la nécessité de réaliser des traitements mixtes lors de chaque traitement "Carpocapse". Utiliser de préférence des produits différents pour les traitements successifs.

VER DU POIREAU

La teigne du poireau est une petite chenille (ver) qui ronge les feuilles en descendant vers le plateau.

Les semis, puis les plants après transplantation, seront protégés par la pulvérisation de D.D.T., de Malathion, de Parathion. Ce traitement doit également être exécuté sur les oignons que parasite aussi le "ver".

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,
P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

P 385

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon - Le Directeur Gérant : L. BOUYX

Ministère de l'Agriculture

STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Ecole Nationale d'Agriculture de MONTPELLIER

HERAULT) seulement
GARD)

Montpellier, le 8 Juin 1961

NOTE n° 8

MILDIOU

Les pluies du 5 au 6 Juin, importantes dans le Gard (47 mm. à Salinelles, 12 mm. à Massillargues-Attuech etc.) et dans le Sud-Est du département de l'Hérault (27 mm. à Candillargues, 13 mm. à Lunel) faisant suite aux violents orages du Ier Juin qui se sont produits après le traitement recommandé pour cette date, ont permis des contaminations consécutives à la présence de taches anciennes et à l'apparition récente de taches nouvelles provenant des pluies du 23 au 25 Mai.

L'invasion correspondante se manifestera dans les régions précitées à partir du 12 Juin, il y a donc lieu d'effectuer un nouveau traitement avant cette date.

Le Directeur de la Station Régionale

d'Avertissements Viticoles :

G. BERNON

Imprimerie de la Station Languedoc-Roussillon
Directeur-gérant : L. BOUYX